



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

AVIS PUBLIC
SÉANCE DU CONSEIL DU MOIS DE JUILLET
CHANGEMENT DE DATE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Le calendrier de la séance du conseil municipal du mois de juillet 2024 est modifié comme suit:

RÉSOLUTION NUMÉRO R-362-2024-06

Calendrier des séances ordinaires du mois de juillet

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT QUE lorsqu'il y a modification du calendrier, nous devons publier un avis de changement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Clermont Miousse et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la séance du mois de juillet se tiendra le jeudi 4 juillet 2024 à 19 h 30, au bureau municipal située au 18 avenue du Centenaire.

DONNÉ À SAINT-DAMASE, CE 4^e JOUR DU MOIS DE JUIN 2024

Vanessa Caron, directrice générale
et greffière-trésorière